

<https://www.zurbains.com/societe/argent/la-bce-prolonge-de-3-mois-ses-recommandations-aux-banques-ni-dividendes.html>



La BCE prolonge de 3 mois ses recommandations aux banques : ni dividendes distribués, ni rachat d'actions



- Société - Argent -
Date de mise en ligne : mardi 28 juillet 2020

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés

La Banque centrale européenne a demandé aujourd'hui aux banques de la zone euro de ne pas verser de dividendes ni de racheter d'actions propres jusqu'en janvier 2021 pour affronter la crise sanitaire, prolongeant de 3 mois cette recommandation "temporaire et exceptionnelle".

La BCE avait annoncé clairement la couleur

Fortement incitées à ne pas verser de dividendes pour mobiliser plus de capital en faveur de l'économie réelle face au choc du coronavirus, les grandes banques européennes semblent prêtes à obéir. La BCE avait appelé les grandes banques de la zone euro à ne pas rémunérer leurs actionnaires pour les années 2019 et 2020, et ce "au moins jusqu'au 1er octobre". Ces dernières sont également invitées à ne pas racheter leurs propres actions - un autre moyen de rémunérer leurs actionnaires - durant la pandémie. Cette demande est donc renouvelée pour 3 mois supplémentaires.

Les banques fortement invitées à ne pas verser de dividendes au titre de 2019 et 2020, les bonus remis en cause également



Les banques françaises ne verseront pas de dividendes (c) FranceTransactions.com/stock.adobe.com

[A ce stade, les autorités européennes n'incitent que fortement les banques à ne pas prévoir de versement de dividendes à leurs actionnaires au titre des années 2019 et 2020, en raison de la crise sanitaire COVID19. Le besoin des banques en capitaux propres afin d'accorder des crédits est un élément clé de la reprise économique. Ces dividendes représentent 30 milliards d'euros de fonds propres supplémentaires pour les banques leur permettant de tenter de réduire la récession post-COVID19 en accordant des crédits. Plusieurs banques françaises ont déjà annoncé leur renoncement officiel aux versements de dividendes, comme le Crédit Agricole, la Société Générale ou encore Natixis. Les autres devraient suivre.](#)

30 milliards d'euros de fonds propres

Renoncer aux dividendes pourrait libérer 30 milliards d'euros de capital, estime le superviseur bancaire européen tout en rappelant les mesures prises récemment par l'institution pour assouplir les exigences de capital ou les règles de prudence sur le crédit afin de garantir que les banques continuent de soutenir l'économie.

En échange de ces mesures, la BCE avait déjà souligné mi-mars attendre des banques qu'elles "n'augmentent pas la distribution de dividendes". "C'est une mesure de bon sens de la part de la BCE" qui "démontre aussi l'utilité du mécanisme de supervision unique", a estimé Nicolas Véron, analyste pour le groupe de réflexion bruxellois Bruegel.

a BCE prolonge de 3 mois ses recommandations aux banques : ni dividendes distribués, ni rachat d'acti

Post-scriptum :

L'adresse originale de cet article est <https://www.francetransactions.com/...>